

Des captures en légère progression en 2013

Les estimations de captures de saumons en 2013, basées sur les déclarations obligatoires reçues, sont présentées dans le tableau 1 par bassin et par âge de mer. Elles représentent les captures à la ligne en zone fluviale ainsi que les captures estuariennes et marines aux engins dans l'Adour lorsqu'elles ont pu être estimées. 1HM signifie un hiver marin soit un castillon et PHM signifie plusieurs hivers marins soit un saumon de printemps. La moyenne décennale (moyenne des dix dernières années ou mdda) figure en dernière colonne (tableau 1).

Les captures totales sont de 3137 saumons pour un poids évalué à 10,9 tonnes. Les captures à la ligne de 2013 sont estimées à 1975 saumons pour un poids de 5,7 tonnes. Sur la France, le nombre de captures totales affiche une progression de 19% par rapport à 2012 et reste équivalent à la moyenne décennale. Le nombre de captures à la ligne progresse de 18% de 2012 à 2013 et est supérieur de 11% à la moyenne décennale (fig.1).

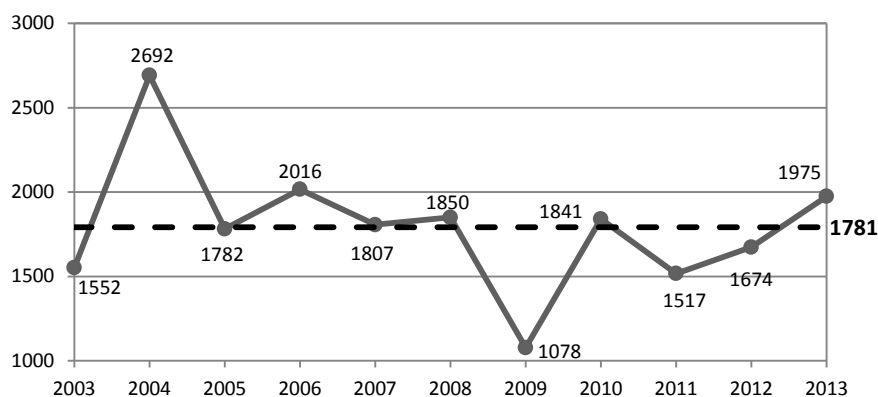


Figure 1 : Evolution des captures à la ligne ces dix dernières années
(moyenne décennale en pointillé)

Dans chaque région, les captures 2013 restent proches de la moyenne décennale, avec des valeurs allant de -1% à +19%. Seule la région Artois-Picardie double ses captures mais reste sur un faible effectif de saumons.

En Normandie, l'estimation du nombre de captures affiche une progression marquée. La Haute-Normandie inverse la baisse observée ces deux dernières années grâce à l'augmentation des captures sur la Bresle et ainsi dépasse la moyenne décennale (+14%). En Basse-Normandie, les captures de la Sée-Sélune sont en hausse de 37% malgré les interdictions de pêche anticipées prises pour ne pas dépasser le TAC (Total Autorisé de Capture).

En Bretagne, de fortes progressions sont à noter sur le Couesnon (+95%), les Abers (+150%), et l'Aven (+125%) tandis que l'Aulne et le Blavet diminuent respectivement de -42% et -34% par rapport à la moyenne décennale.

Le nombre de captures professionnelles du sud-ouest est estimé à 1162 saumons, en nette progression par rapport à 2012 (+21%) mais proche de la moyenne décennale (-14%). Les prises sont composées à 80% de saumons de printemps comme observé habituellement.

Tableau 1 : Captures des saumons en 2013 par cours d'eau et par âge de mer et moyenne des 10 dernières années (Mdda). Les flèches indiquent la tendance de 2013 par rapport aux 10 dernières années :

- ➡ = proche de la moyenne décennale
- ↗ ou ↘ = variation comprise entre +/- 10% et 50%
- ⬆ ou ⬇ = variation supérieure à +/- 50%

Cours d'eau / Bassins	PHM	1HM	Total	Mdda
CANCHE	2	2	➡ 4	4
AUTHIE	5	5	⬆ 10	3
ARTOIS PICARDIE	7	7	⬆ 14	7
BRESLE	14	41	⬆ 55	25
ARQUES	7	2	⬇ 9	31
HAUTE NORMANDIE	21	43	↗ 64	56
TOUQUES	1	3	➡ 4	4
ORNE	1	1	⬆ 2	0
SAIRE	1	16	⬆ 17	8
SIENNE	13	27	↘ 40	58
SEE - SELUNE	153	281	↗ 434	317
BASSE NORMANDIE	169	328	↗ 497	415
NORMANDIE	211	414	↗ 561	471
COUESNON	15	39	⬆ 54	28
GOUET	1	1	⬆ 2	1
LEFF	4	13	↗ 17	12
TRIEUX	22	36	↗ 58	50
JAUDY	4	9	↗ 13	11
LEGUER	58	83	↗ 141	123
DOURON	8	20	↗ 28	25
QUEFFLEUTH	3	0	⬇ 3	6
PENZE	13	28	➡ 41	37
ABER-ILDUT	3	17	⬆ 20	7
ABER-BENOIT	0	6	⬆ 6	0
ABER-WRACH	5	4	↗ 9	7
ELORN	29	47	➡ 76	76
Rivières DAOULAS	4	0	⬇ 4	9
AULNE	39	16	⬇ 55	94
BRETAGNE NORD	208	319	➡ 527	495
GOYEN	7	71	↗ 78	55
ODET-STEIR-JET	21	50	➡ 71	76
AVEN	17	81	⬆ 98	44
ELLE-ISOLE-LAITA	59	208	↗ 267	211
SCORFF	9	30	⬇ 39	53
BLAVET	28	59	⬇ 87	133
KERGROIX	1	1	↗ 2	1
BRETAGNE SUD	142	500	↗ 642	574
BRETAGNE	350	819	➡ 1169	1069
GAVE OLORON + G.PAU	164	17	⬇ 181	206
GAVE MAULEON	31	5	⬆ 36	22
NIVE	13	0	⬆ 13	5
NIVELLE	0	1	➡ 1	1
ADOUR GAVES	208	23	➡ 231	234
TOTAL A LA LIGNE	776	1263	➡ 1975	1781
Captures pros en Adour-Gaves en zone :				
- fluviale	68	20	↘ 88	163
- estuarienne	784	196	➡ 980	1183
- côtière	75	19	94	
TOTAL PROS SUD-OUEST	927	235	↘ 1162	1348
SAISON 2013	1703	1498	➡ 3137	3129

Des castillons abondants dans la pêche en zone fluviale

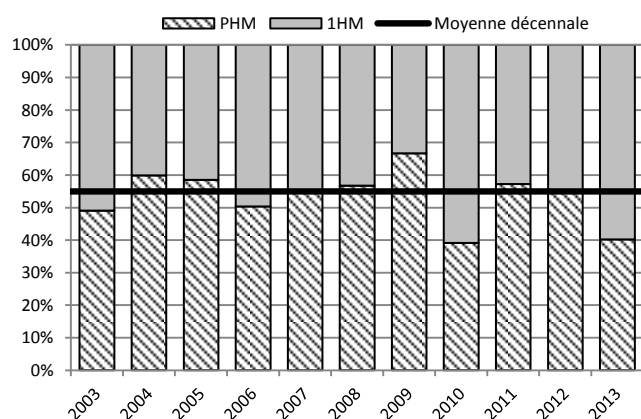


Figure 2 : Proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures annuelles en zone fluviale

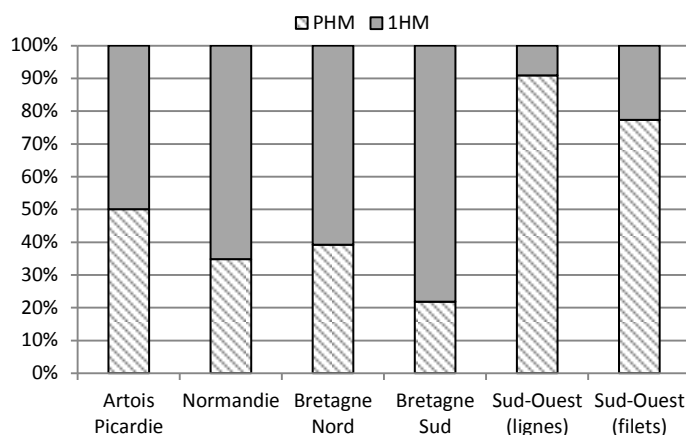


Figure 3 : Nombre de saumons capturés en 2013 par grand bassin, par âge marin (PHM, 1HM) et par mode de pêche

La proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures en zone fluviale fluctue fortement d'une année à l'autre (de 42% à 79% de castillons).

En 2013, les saumons de printemps ont représenté 40% des captures en zone fluviale. Ces chiffres sont en-dessous de la moyenne décennale (55% de grands saumons) (figure 2).

Les castillons ont été majoritaires en Bretagne (70%) et dans le nord-ouest (65%) où cette composante est prépondérante, contrairement au sud-ouest où la pêche des saumons de printemps est habituellement privilégiée (figure 3).

Ces observations sont en accord avec les remontées mesurées dans les rivières « index » (stations sur la Bresle, sur l'Oir (Sélune), sur le Scorff).

Peu de variation des tailles et du poids

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de saumon atlantique.

En 2013, les tailles et poids moyens des saumons déclarés restent proches des moyennes décennales (tableau 2). Une petite baisse est observée sur la taille et le poids des castillons, liée à la forte proportion des captures de cette composante en Bretagne où les saumons sont plus petits et plus légers.

Deux saumons de printemps de 100cm et 104cm pesant chacun 10kg900 ont été pris sur le Gave d'Oloron. Ils étaient âgés d'un hiver en rivière et de trois hivers marins.

Tableau 2 : Tailles et poids moyens des captures des saumons déclarées en 2013 par âge marin

	Saison 2013		Moyenne décennale	
	PHM	1HM	PHM	1HM
Taille moyenne (en mm)	➡ 778	➡ 605	767	627
Poids moyen (en g)	➡ 4558	➡ 1895	4339	2188

Des grands saumons en progression

Les lectures d'écailles indiquent qu'en 2013, sur les 1952 saumons déclarés en zone fluviale, 49 étaient âgés de trois hivers marins soit 2,5% des captures nationales. Ce chiffre reste supérieur à la moyenne décennale comme en 2012 (figure 4).

La majorité de ces poissons ont été capturés en Adour-Gaves. Cette composante reste donc une particularité des bassins du sud-ouest.

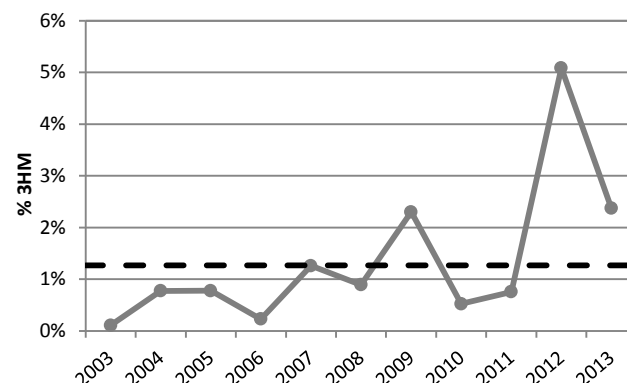


Figure 4 : Proportion des saumons de trois hivers marins dans les captures déclarées en zone fluviale depuis 2003 (Moyenne décennale en pointillé)

Des TAC modérément consommés – 7 fermetures anticipées

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine Normandie (depuis 1998 pour la Basse-Normandie et plus récemment en 2010 pour la Haute-Normandie) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur le Total Autorisé de Capture (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons, et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver en fin de saison de pêche un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations. Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumon de printemps par bassin ont été institués afin de modérer les prélèvements sur cette frange sensible de la population de saumons en déclin.

Dans le cadre de la révision du Plan de gestion des poissons migrateurs breton (PLAGEPOMI), une mise à jour générale des TAC saumon 2013 a conduit à une baisse des quotas sur pratiquement tous les bassins sauf le Queffleuth, la Penzé et l'Elorn. Le Guindy n'étant pas colonisé régulièrement par le saumon, la pêche est désormais interdite sur ce bassin. A l'inverse, un TAC a été défini sur le Pont du Roc'h, bassin régulièrement fréquenté par le saumon.

La figure 5 illustre la consommation des TAC (de saumons de printemps ou PHM et globaux) en fin de saison et les fermetures anticipées de la pêche.

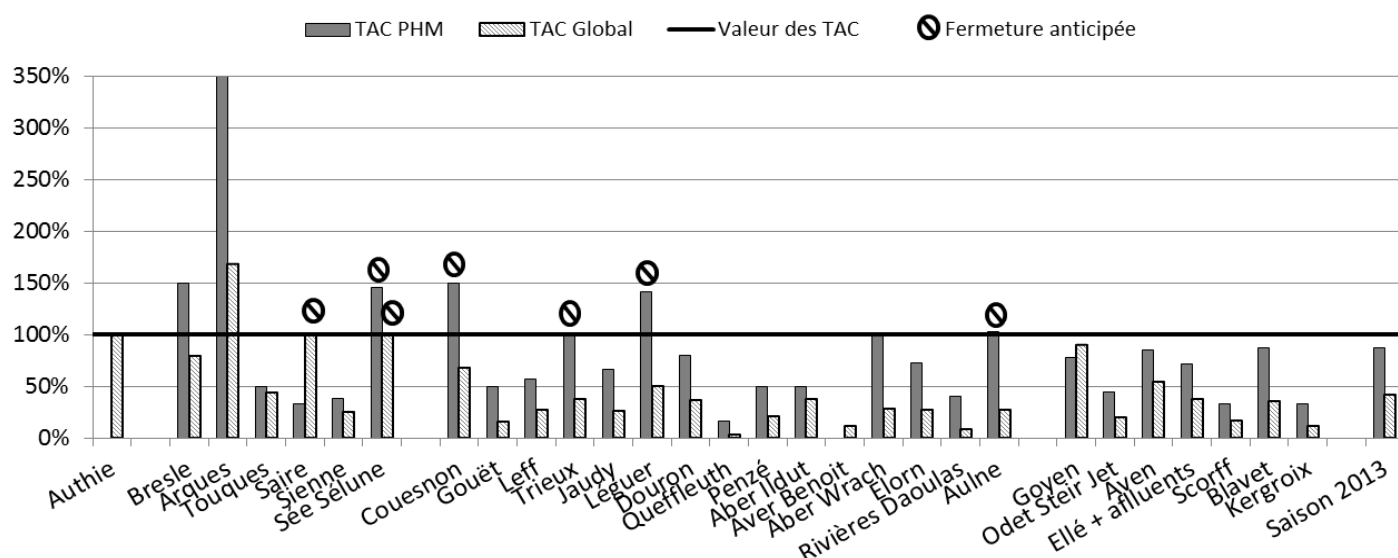


Figure 5 : Consommation des TAC des rivières d'Artois-Picardie, de Normandie et de Bretagne en 2013

En 2013, la consommation du TAC global sur l'ensemble des cours d'eau a atteint 42% avec 34% en Bretagne et 75% en Normandie (figure 5).

Avec un quart des captures déclarées au mois de juillet, des fermetures de pêche pour atteinte du TAC global ont dû être appliquées dès le 19 août 2013 sur les bassins de la Sée-Sélune et de la Saire. Elles ont permis de préserver leur population de saumon.

Un seul dépassement est survenu sur l'Arques (169%). Cette rivière, avec un TAC très faible, a vu la moitié de ses captures déclarées en fin de saison. Les TAC des autres bassins ont été modérément consommés (<50% de consommation du TAC global), à l'exception de l'Authie (100%), la Bresle (80%), le Goyen (90%) et le Couesnon (69%).

Le TAC saumon de printemps (TAC PHM) a été consommé à 88% sur l'ensemble des bassins avec 77% en Bretagne et 121% en Normandie.

Des dépassements et des mesures de fermetures anticipées sont survenus sur :

- Le Bresle (150%),
- L'Arques (350%),
- La Sée-Sélune (146%) fermé le 31 mai,
- Le Couesnon (150%) fermé le 03 mai,
- Le Trioux (100%), fermé le 16 mai,
- Le Léguer (141%), fermé le 16 mai,
- L'Aulne (103%), fermé le 16 avril.

Ces dépassements sont le résultat d'importantes captures aux mois d'avril et de mai (25% des captures totales) et de déclarations tardives.

La pêche au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1995, rapporte des informations sur l'activité de la pêche et les captures des salmonidés migrateurs.

En 2013, 67 carnets ont été retournés contre 56 en 2012, pour se rapprocher de la moyenne des 10 dernières années (tableau 3).

Les pêcheurs ont en moyenne effectué 23 sorties de 4h30, soit 129h chacun, effort légèrement supérieur à la moyenne décennale. Ils ont capturé un peu plus de deux saumons, un record sur les 18 ans de suivi. Le nombre maximal de captures comme le nombre de captures par sortie ont été meilleurs en 2013. La proportion de bredouille a également diminué.

À effort égal de pêche, la saison 2013 affiche une efficacité de pêche des participants et/ou une meilleure capturabilité des saumons, notamment des castillons, avec une amélioration des temps moyens de pêche pour une capture (diminution de -63% du temps de pêche pour la capture d'un castillon contre -10% pour les saumons de printemps).

Tableau 3: Synthèse des données des carnets de pêche recueillies en 2013

	2013 et tendance	Moyenne des 10 dernières années
Nombre de carnets exploitables	↔ 67	80
Effort		
Nombre total de sorties	→ 2003	2108
Nombre moyen de sorties par pêcheur	↔ 23	28
Durée moyenne d'une sortie (heures)	→ 4,4	4,2
Effort moyen par pêcheur (heures)	→ 129	118
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	↑ 156	101
Nombre moyen de captures par pêcheur	↑ 2,3	1,3
Nombre maximal de captures par pêcheur	↗ 12	9,9
Nombre maximal de captures par sortie	↑ 3	1,8
% de bredouilles	↘ 40%	48%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	↘ 57	95
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	↘ 127	141
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	↓ 32	88

Regain dans les effectifs de pêcheurs à la ligne

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche des salmonidés à la ligne en zone fluviale, obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures de saumons depuis 1987. A partir de 2000, les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont été regroupées en une taxe unique "migrateurs", rendant difficile la connaissance de l'effectif réel de pêcheurs de saumon à partir de cette date (estimation d'après les intentions de pêche par département via les cartes d'enregistrement).

Leur nombre a diminué d'un facteur 3 jusqu'au milieu des années 1990 et s'est stabilisé à compter de 1998 (figure 6). En 2013, le nombre de pêcheurs de saumons est estimé à 3010.

La reprise des ventes observée en 2011 et 2012 se confirme en 2013 avec des effectifs en hausse de 27% par rapport à la moyenne décennale. Cette saison établit un record avec des valeurs qui n'ont plus été observées depuis la chute des années 1990.

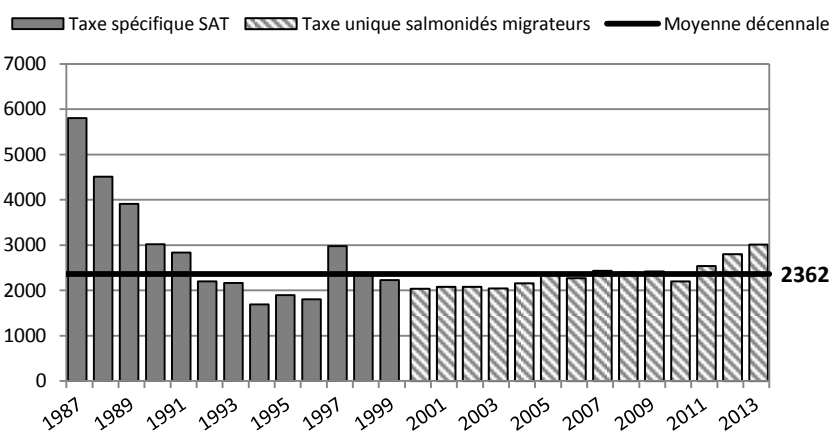


Figure 6 : Ventes des taxes spécifiques au saumon et des taxes salmonidés migrateurs estimées pour la pêche du saumon